



Distr. LIMITÉE

UNEP(DEPI)/CAR WG.45/INF.11
7 avril 2025

Original: ANGLAIS

Onzième réunion du Comité consultatif scientifique
et technique (STAC) de l' Protocole Concernant
Zones et faune spécialement protégées (SPAW)
dans le Plus large Région des Caraïbes

Panama City, Panama
30 juin – 3 juillet 2025

Rapport sur le réseau des gestionnaires d'aires protégées SPAW pour la période 2023-2024

Cette réunion se tiendra en format hybride. Les délégués sont priés de télécharger tous les documents de la réunion au format électronique si nécessaire.

*Ce document a été reproduit sans édition formelle

Table des matières

ACRONYMES	2
RÉSUMÉ DU RAPPORT	1
Le réseau des gestionnaires d'aires protégées SPAW - RÉSUMÉ	2
1. CONTEXTE ET MÉTHODOLOGIE	4
1.1 Le contexte régional	4
1.2 Méthodologie	5
2. CRÉER UN RÉSEAU DE GESTIONNAIRES D'AIRES PROTÉGÉES SPAW	5
2.1 Lignes directrices pour l'efficacité de la gestion du réseau d'aires protégées SPAW	5
2.2 Entretiens bilatéraux avec les gestionnaires des aires protégées SPAW	6
2.3 Entretiens bilatéraux avec les gestionnaires des aires protégées SPAW	7
2.4 Première réunion en personne des gestionnaires des aires protégées SPAW	7
2.5 Webinaires techniques pour les gestionnaires du réseau d'aires protégées SPAW	9
2.6 Réunion en présentiel des gestionnaires des aires protégées SPAW - 2024	9
3. SOUTIEN AUX AIRES PROTÉGÉES SPAW	11
3.1 Projets sur site	11
3.2 Mise à jour des plans de gestion des aires protégées SPAW	11
4. LIAISON AVEC D'AUTRES RÉSEAUX D'AIRES PROTÉGÉES	12
4.1 À l'échelle des Caraïbes	12
4.2 À l'échelle mondiale	13
5. COMMUNICATION ET SENSIBILISATION	14
5.1 Film d'animation pour présenter le réseau de gestionnaires d'aires protégées SPAW	14
5.2 Participer à des événements ou forums internationaux	15

ACRONYMES

ACP MEA	Accords environnementaux multilatéraux en Afrique, dans les Caraïbes et dans le Pacifique
AFD	Agence française de développement (<i>Agence française de développement</i>)
CDB	Convention sur la diversité biologique
COP	Conférence des Parties
FFEM	français pour l'environnement mondial
GCFI	Institut des pêches du Golfe et des Caraïbes
KM GBF	Cadre mondial pour la biodiversité Kunming-Montréal
MedPan	Réseau méditerranéen d'aires marines protégées
AMP	Aire marine protégée
MMA	Aire marine gérée
ONG	Organisation non gouvernementale
OFB	Office Français de la Biodiversité
ONG	Organisation non gouvernementale
CAR	Centre d'activités régionales
RedGolfo	Réseau d'aires marines protégées du golfe du Mexique
SPAW	Zones et vie sauvage spécialement protégées
CAR-SPAW	Centre d'activités régionales pour le Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées pour la région des Caraïbes
STAC	Comité consultatif scientifique et technique
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
WCR	Région des Caraïbes
WIOMPAN	Réseau des gestionnaires d'aires marines protégées de l'océan Indien occidental

RÉSUMÉ DU RAPPORT

Contexte

Dans le cadre de la Convention de Carthagène pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes, le Protocole SPAW est consacré à la protection des « zones et de la vie sauvage spécialement protégées ». L'un des objectifs du Protocole est donc d'« identifier les zones particulièrement importantes pour la région des Caraïbes » et de les intégrer à un réseau dédié à la recherche scientifique et à la coopération régionale.

L'inscription des aires protégées au Protocole SPAW est régie par des lignes directrices et a conduit les Parties contractantes à reconnaître jusqu'à 37 aires protégées qui ont été répertoriées dans le cadre du Protocole SPAW depuis 2012.

La création ou l'établissement d'aires protégées supplémentaires dans la région des Caraïbes pourrait contribuer à atteindre l'objectif 3 du Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal.

Recommandation COP SPAW 12

Le Secrétariat et le CAR-SPAW, le cas échéant, collaborent avec les Parties contractantes, y compris les gestionnaires des aires protégées listées au titre du protocole SPAW, et d'autres partenaires concernés, le cas échéant, pour élaborer une proposition de création d'un réseau d'aires protégées SPAW, coordonné par le Secrétariat ou le CAR-SPAW, afin de comprendre et de répondre aux besoins des gestionnaires d'aires protégées et d'améliorer leur efficacité. Cette proposition doit inclure une proposition de vision stratégique, de plan de travail, de structure institutionnelle et de budget, et être présentée au STAC 11 et à la COP SPAW 13 pour examen.

Résumé des activités 2023-2024

1. Création du réseau de gestionnaires d'aires protégées SPAW
 - Élaboration de lignes directrices pour l'efficacité de la gestion du réseau d'aires protégées SPAW (2023)
 - Entretiens bilatéraux avec les gestionnaires d'aires protégées SPAW (2023)
 - Première réunion en présentiel des gestionnaires d'aires protégées SPAW (2023)
 - Série de webinaires techniques (2024)
 - Réunion en présentiel du réseau de gestionnaires d'aires protégées SPAW (2024)
2. Soutien aux aires protégées SPAW (2024)
3. Liaison avec d'autres réseaux d'aires protégées (2023-2024)
4. Communication et sensibilisation (2023-2024)

Budget du CAR-SPAW

Ce travail a été principalement financé dans le cadre du projet ACP MEAs3 approuvé par les Parties contractantes du Protocole SPAW, pour un montant total de 370 000,00 \$ pour la période 2023-2024.

Rôle du SPAW-RAC

Création et coordination du réseau des gestionnaires d'aires protégées SPAW.

Le réseau des gestionnaires d'aires protégées SPAW - RÉSUMÉ

Vision

« Nous sommes une communauté d'aide à l'action qui s'engage, par l'intelligence collective, à apporter des solutions aux défis concernant les aires protégées » - *Les gestionnaires d'aires protégées SPAW, 2023*

Structure

Membres clés du réseau : gestionnaires d'aires protégées SPAW

Autres membres du réseau : partenaires régionaux concernés (bailleurs de fonds, ONG, etc.)

Secrétariat : Le CAR SPAW coordonne le réseau et sécurise les fonds de contrepartie

Groupe de travail thématique : Plusieurs sujets d'intérêt sont explorés en groupes de travail.

Objectif stratégique

Contribuer à la préservation de la biodiversité dans la région des Caraïbes

Plan de travail 2026-2030

Les objectifs spécifiques du réseau pour la période 2026-2030 sont les suivants :

1. Partager et renforcer les capacités des gestionnaires à travers des échanges entre pairs, pour une gestion plus efficace et durable des aires protégées dans la région des Caraïbes ;
2. Relever les défis actuels et futurs en permettant aux AP de mieux s'adapter au changement climatique mondial
3. Assurer la bonne intégration de la société civile dans la protection de la biodiversité
4. Faire entendre les enjeux et la voix des aires marines et côtières protégées au-delà de la région des Caraïbes
5. Assurer la pérennité du réseau et de ses actions pour la période post-2030

Actions 2026-2030

1. Mettre en œuvre un plan régional multipartenaire pour renforcer les compétences des gestionnaires du réseau d'aires protégées SPAW
2. Mettre en œuvre un programme de mentorat et de tutorat
3. Partager les meilleures pratiques avec d'autres réseaux régionaux d'AMP à travers le monde
4. Tester une méthodologie d'adaptation des aires protégées au changement climatique sur des sites pilotes
5. Évaluer l'impact des arrivées massives de sargasses sur la biodiversité
6. Mettre en œuvre des projets pilotes de gestion du recul du littoral dans les AP de la région des Caraïbes
7. Déployer des aires éducatives marines, terrestres et côtières dans la région des Caraïbes
8. Identifier et tester des formes innovantes de gouvernance inclusive dans les aires protégées des Caraïbes
9. Mettre en place un appel à microprojets impliquant les gestionnaires d'aires protégées SPAW et la société civile
10. Participer à la dynamique des réseaux suprarégionaux d'aires protégées
11. Représenter et promouvoir le réseau d'aires protégées SPAW dans les principaux forums internationaux
12. Mener des discussions avec les gestionnaires et les partenaires pour construire une feuille de route post-2030 pour le réseau
13. Proposer un modèle économique pour assurer la pérennité des actions et du réseau post-2020

Projet de budget

Ce plan de travail 2026-2030, dont nous espérons le lancement en 2026, s'étalera sur cinq ans, permettant la mise en œuvre à long terme des actions et la dynamique entre les gestionnaires d'aires protégées. Ce calendrier sera également cohérent avec l'horizon 2030 fixé pour la réalisation de l'objectif 3 du Cadre mondial pour la gestion des aires protégées.

Ce programme s'inscrit dans la stratégie et le plan d'action de la Convention de Carthagène et s'inscrit donc dans un cadre institutionnel solide qui garantit sa continuité. Le réseau de gestionnaires d'aires protégées SPAW est inscrit dans les textes internationaux ratifiés par les Parties contractantes au Protocole SPAW, garantissant ainsi la pérennité du réseau et du programme.

Le budget estimé pour ce plan de travail quinquennal est de 3,95 millions d'euros. Nous souhaitons réunir les financements nécessaires auprès du FFEM, du PNUE, de l'OFB, de l'AFD et d'autres bailleurs de fonds.

Position	Annuel coûts (€)	Coût sur 5 ans (€)	Détails
Ressources humaines	230 000	1 150 000	3 ETP (1 coordinateur, 1 chef de projet et 1 assistant administratif) + 15 % de supervision
Actions de renforcement des compétences	190 000	950 000	2 formations, une réunion du réseau, une journée technique par an + 1 appel à compagnonnages (entre 5 et 10 par an)
Mise en place d'initiatives pilotes sur le changement climatique	150 000	750 000	25 000 € par an par site pilote
Micro-projets	100 000	500 000	100 000€ par appel (entre 10 et 20 micro-projets par an)
Déploiement d'aires éducatives	50 000	250 000	25 k€ par an par site pilote
Test de gouvernance inclusive	50 000	250 000	25 k€ par an par site pilote
Échanges de réseaux suprarégionaux	20 000	100 000	1 à 2 échanges par an impliquant 4 à 5 gestionnaires
TOTAL	790 000 €	3 950 000 €	

Pour répondre à des besoins spécifiques (accompagnement à la mise à jour du plan de gestion, actions du groupe de travail, etc.) des financements supplémentaires devront être trouvés.

1. CONTEXTE ET MÉTHODOLOGIE

1.1 Le contexte régional

La Recommandation IX du STAC SPAW 9 sur l'état des habitats et la Stratégie régionale réaffirme les engagements énoncés dans la Recommandation VII du STAC8 et la Décision 14 de la COP10, qui demandait au Secrétariat de « poursuivre les progrès vers l'achèvement du projet *d'état des habitats* et de la *Stratégie régionale 2020-2030, du Plan d'action et du Plan d'investissement*, soutenus par le projet CLME+ ». Dans ce contexte, les Parties contractantes, le Secrétariat, le CAR-SPAW, les observateurs et les autres parties prenantes concernées ont été encouragés à considérer l'éventail d'actions suggérées décrites dans ces rapports comme des mesures potentielles pour renforcer la gestion des écosystèmes côtiers et améliorer l'intégrité des habitats.

Dans le cadre de ces efforts, la Stratégie régionale et le Plan d'action pour l'évaluation, la protection et/ou la restauration des habitats marins clés dans la région des Caraïbes (2021-2030) (PNUE (DEPI)/CAR WG.42/INF.6) ont été élaborés dans le cadre du sous-programme SPAW du Programme pour l'environnement des Caraïbes du PNUE. Cette stratégie constitue un outil essentiel pour promouvoir la conservation et l'utilisation durable des écosystèmes côtiers et marins dans les Caraïbes.

Un élément central de cette approche est la création et la gestion efficace d'aires protégées dans la région. Conformément à cet objectif, le Protocole SPAW vise à identifier et à désigner des aires protégées particulièrement importantes dans la région des Caraïbes, en les intégrant à un réseau dédié à la recherche scientifique et à la coopération régionale.

L'inscription des aires protégées dans le cadre du Protocole SPAW suit des lignes directrices établies et a conduit à la reconnaissance officielle de 37 aires protégées depuis 2012.

En 2023, le SPAW STAC12 a recommandé que « *Le Secrétariat et le CAR-SPAW, le cas échéant, collaborent avec les Parties contractantes, y compris les gestionnaires des aires protégées SPAW, et d'autres partenaires concernés, le cas échéant, pour élaborer une proposition de création d'un réseau d'aires protégées SPAW, coordonné par le Secrétariat ou le CAR-SPAW, afin de comprendre et de répondre aux besoins des gestionnaires d'aires protégées pour améliorer l'efficacité de ces dernières. La proposition devrait inclure une proposition de vision stratégique, un plan de travail, une structure institutionnelle et un budget, et devrait être présentée au SPAW STAC11 et à la COP13 pour examen* » .

En réponse à cette recommandation, le CAR SPAW, avec le soutien financier du projet ACP MEA III, a activement facilité le développement d'un réseau d'aires protégées SPAW, visant à améliorer leur efficacité opérationnelle et à répondre à leurs besoins spécifiques.

Ce rapport présente aux Parties contractantes un aperçu des efforts et des activités entrepris au cours de l'exercice biennal 2023-2024 à l'appui du mandat visant à « élaborer une proposition pour la création d'un réseau d'aires protégées inscrites au SPAW, dans le but de comprendre et de répondre aux besoins des gestionnaires d'aires protégées afin d'améliorer l'efficacité des aires protégées. »

1.2 Méthodologie

Pour réaliser ce travail, le CAR SPAW s'est inspiré de :

- D'autres réseaux de gestionnaires d'aires protégées ont été rencontrés lors de la conférence IMPAC5 en février 2024. Ce cinquième Congrès international sur les aires marines protégées a été l'occasion d'échanger avec divers réseaux, tels que Red Golfo, MedPan , WIOMPAN et le réseau de la Commission d'Helsinki. Grâce à des sessions formelles, des événements parallèles et des réunions informelles, nous avons pu découvrir différentes structures et modèles opérationnels.
- L'initiative sur la gouvernance des océans, un projet financé par l'Union Européenne qui a élaboré plusieurs lignes directrices, notamment les *Lignes directrices et meilleures pratiques pour les réseaux de gestionnaires d'aires marines protégées*.

Sur la base de ces ressources, le CAR SPAW a élaboré son propre ensemble de lignes directrices pour soutenir le développement “bottom-up” du réseau de gestionnaires d'aires protégées SPAW (voir la section 1.2 : *Lignes directrices pour l'efficacité de la gestion du réseau d'aires protégées SPAW*).

Par la suite, le CAR SPAW a mené des entretiens bilatéraux avec tous les gestionnaires d'aires protégées joignables. Ces entretiens visaient à approfondir notre compréhension des aires protégées et à évaluer l'intérêt des gestionnaires à rejoindre un réseau régional.

Dès la fin d'année 2023, après avoir sécurisé les financements, le CAR SPAW a organisé la réunion de lancement du réseau d'aires protégées en présentiel, à La Romana.

L'année 2024 a marqué la première année officielle du réseau, axée sur le renforcement des liens entre les gestionnaires, le soutien aux gestionnaires d'aires protégées sur place et par le biais de webinaires techniques adaptés à leurs intérêts, la coordination avec d'autres initiatives internationales pertinentes (y compris d'autres réseaux de gestionnaires d'aires protégées dans les Caraïbes), la promotion de la communication interne et externe et la rédaction d'une feuille de route jusqu'en 2030.

2. CRÉER UN RÉSEAU DE GESTIONNAIRES D'AIRES PROTÉGÉES SPAW

2.1 Lignes directrices pour l'efficacité de la gestion du réseau d'aires protégées SPAW

Dans le cadre du projet ACP MEA III approuvé par les parties contractantes, le Programme pour l'environnement des Caraïbes du PNUE s'est engagé à produire le livrable « Lignes directrices pour une gestion efficace du réseau d'aires protégées SPAW ».

Dans le cadre de l'accord de coopération, le CAR SPAW pilote la production de ce livrable , et a travaillé à la rédaction de la première version de ces « *Lignes directrices pour une gestion efficace du réseau SPAW des gestionnaires d'aires protégées* ».

Ces « *Lignes directrices pour l'efficacité de la gestion du réseau de gestionnaires d'aires protégées SPAW* » sont des recommandations tirées des documents « *Lignes directrices et meilleures pratiques pour les réseaux de gestionnaires d'aires marines protégées* » et « *Cadre d'évaluation pour les réseaux de gestionnaires d'aires marines protégées* », préparés par Global Park Solutions (auteurs : Taylor Mudford et Charles Besancon) dans le cadre du projet Ocean Governance financé par l'Union Européenne.

Les principales recommandations ont été adaptées à la région des Caraïbes et au contexte du réseau de gestionnaires d'aires protégées SPAW.

Synthèse :

- Le réseau des gestionnaires d'aires protégées SPAW devrait être établi à travers un processus collectif impliquant tous les gestionnaires d'aires protégées, ainsi que les partenaires clés dans le cadre du protocole SPAW.
- Le réseau de gestionnaires d'aires protégées SPAW doit rechercher un financement à long terme pour les activités du réseau.
- Le réseau de gestionnaires d'aires protégées SPAW doit élaborer un plan stratégique ou un autre processus de planification afin de définir une vision, des buts et des objectifs qui apportent des avantages ou des services aux membres du réseau. Ce plan stratégique doit être accessible aux membres du réseau, aux partenaires et aux autres parties prenantes, et s'inscrire dans les objectifs et le plan de travail du protocole SPAW.
- Une révision collaborative régulière, faisant suite à un processus de mise à jour de la vision, des buts et des objectifs du réseau de gestionnaires d'aires protégées SPAW, doit être établie.
- Le réseau de gestionnaires d'aires protégées SPAW dispose d'un processus décisionnel clair qui s'appuie sur les principes de bonne gouvernance du PNUE, de la Convention de Carthagène et du protocole SPAW.
- Le réseau de gestionnaires d'aires protégées SPAW a la possibilité de créer un conseil consultatif ou un conseil scientifique qui fournit des conseils en tant que structure de leadership.
- Le réseau des gestionnaires d'aires protégées SPAW a la possibilité de promouvoir des leaders, des champions et des ambassadeurs d'aires protégées.
- Le réseau des gestionnaires d'aires protégées SPAW établit une stratégie de communication et offre des possibilités de communication formelle et informelle. Il fournit des informations actualisées et cohérentes à ses membres.
- Le réseau de gestionnaires d'aires protégées SPAW propose des activités de renforcement des capacités et/ou de formation à ses membres. Au fil du temps, le réseau élabore une stratégie de renforcement des capacités comprenant une évaluation régulière des besoins et une analyse des lacunes en matière de capacités. Le réseau travaille en collaboration avec d'autres réseaux de gestionnaires d'aires protégées pour renforcer ses propres capacités.
- Le réseau de gestionnaires d'aires protégées SPAW surveille les activités du réseau
- Le réseau participe au cadre régional et assure une fonction de suivi des aires protégées de la région (efficacité de la gestion, etc.).

(voir document en annexe I)

2.2 Entretiens bilatéraux avec les gestionnaires des aires protégées SPAW

Dans le cadre de la création du réseau d'aires protégées SPAW, le CAR SPAW a mené des entretiens avec les gestionnaires d'aires protégées SPAW entre le 17 février et le 25 mai. Ces entretiens visaient à renouer le contact avec les gestionnaires d'aires protégées SPAW, à les informer des recommandations du STAC et à obtenir leur soutien au projet de création d'un réseau de gestionnaires. Les résultats de ces entretiens sont les suivants :

- un fort intérêt de tous les gestionnaires d'aires protégées répertoriées par SPAW pour créer ce réseau
- une liste de sujets principaux qui pourraient intéresser le réseau.



(voir « synthèse des entretiens bilatéraux » en annexe II)

2.3 Entretiens bilatéraux avec les gestionnaires des aires protégées SPAW

Suite aux entretiens bilatéraux, 2 réunions en ligne ont été organisées par le CAR SPAW, réunissant 23 gestionnaires d'aires protégées SPAW pour :

- introduire la création d'un réseau pour les aires protégées répertoriées par le SPAW dans le but de comprendre et de répondre aux besoins des gestionnaires d'aires protégées afin d'améliorer l'efficacité des aires protégées ;
 - présenter les prochaines étapes concrètes et proposer que les gestionnaires se rencontrent en face à face pour un premier atelier visant à créer formellement le réseau des gestionnaires d'aires protégées SPAW ;
 - permettre aux managers d'avoir un premier contact avant la rencontre en présentiel.
- (voir « Rapport de synthèse de la première réunion » en annexe III)

2.4 Première réunion en personne des gestionnaires des aires protégées SPAW

La première réunion des aires protégées inscrites au SPAW s'est tenue sous forme d'atelier du 10 au 12 octobre à La Romana (République dominicaine). Cette première réunion, extrêmement riche, a réuni 25 gestionnaires des 37 aires protégées SPAW afin de :

- élaborer une proposition pour la création d'un réseau pour les aires protégées répertoriées par le SPAW dans le but de comprendre et de répondre aux besoins des gestionnaires d'aires protégées afin d'améliorer l'efficacité des aires protégées ;
- définir une vision stratégique, des objectifs, une structure institutionnelle et des sujets d'intérêt pour le réseau ;
- mener une première séance technique sur le plan de gestion ;

– encourager les gestionnaires des aires protégées SPAW à apprendre à se connaître et à envisager de futures collaborations.

La première conclusion de cette réunion a été le sentiment d'appartenance et la reconnaissance d'enjeux communs et d'un intérêt commun pour la mise en œuvre du protocole SPAW. Au-delà des liens tissés entre les membres du réseau et de la volonté de travailler ensemble, cet atelier a permis de définir et de partager les résultats suivants :

- principes
- défis communs
- vision
- du réseau
- object
- ifs et actions du réseau

Une enquête réalisée après l'événement a révélé que 95 % des participants ont trouvé l'atelier très utile (5 % l'ont jugé « utile »). Tous estiment que le réseau les aidera à mieux gérer leur aire protégée. Ils se sont également engagés à participer aux futures activités et aux efforts collectifs du réseau des gestionnaires d'aires protégées SPAW.

Synthèse :

– ion du réseau :

Vis

« Nous sommes une communauté d'aide à l'action qui s'engage, par l'intelligence collective, à apporter des solutions aux défis concernant les aires protégées »

Les gestionnaires de l'aire protégée SPAW, La Romana, 2023

- **Objectifs du réseau :**
- Éduquer les communautés
- Garantir l'engagement des responsables politiques dans l'action
- Assurer la stabilité financière
- Partager les résultats et la stratégie

(voir « Rapport de synthèse de l'atelier 2023 » (en annexe IV))



Atelier des gestionnaires d'aires protégées SPAW – République dominicaine – octobre 2023

2.5 Webinaires techniques pour les gestionnaires du réseau d'aires protégées SPAW

Un webinaire trimestriel de 2 heures est organisé sur un sujet technique, suivant l'ordre du jour :

- entre les gestionnaires des aires protégées SPAW

Lien

- ssion d'expert sur un sujet spécifique et temps de questions/réponses

Discu

- temps de partage pour permettre des échanges entre pairs sur les défis et les bonnes pratiques

Un

- e avec tout le groupe

Partag

Les réunions en ligne étaient axées sur :

- es d'intérêt pour le réseau – organisé en avril 2024

Thèm

- sme durable – organisé en juillet 2024, avec l'Organisation du tourisme des Caraïbes

Touri

- cation de la loi – tenue en septembre 2024, avec l'Environmental Law Institute

Appli

- prochaine réunion portera sur la « Formation » et se tiendra en décembre 2024

La



Courts sondages en ligne réalisés à la fin des webinaires

2.6 Réunion en présentiel des gestionnaires des aires protégées SPAW - 2024

La deuxième réunion des aires protégées inscrites au SPAW s'est tenue sous forme d'atelier du 19 au 21 novembre à Homestead (États-Unis). Cette deuxième réunion a réuni 25 gestionnaires de 24 aires protégées SPAW afin de :

- Renforcer les liens entre les gestionnaires des aires protégées SPAW
- Finaliser la proposition de création d'un réseau de gestionnaires d'aires protégées SPAW, définissant une vision stratégique, des objectifs et une structure institutionnelle à soumettre à la COP 13 du SPAW pour approbation en 2025
- Créer un programme de renforcement des capacités des gestionnaires pour 2026-2030, basé sur l'identification des besoins et de l'expertise des gestionnaires des aires protégées SPAW.

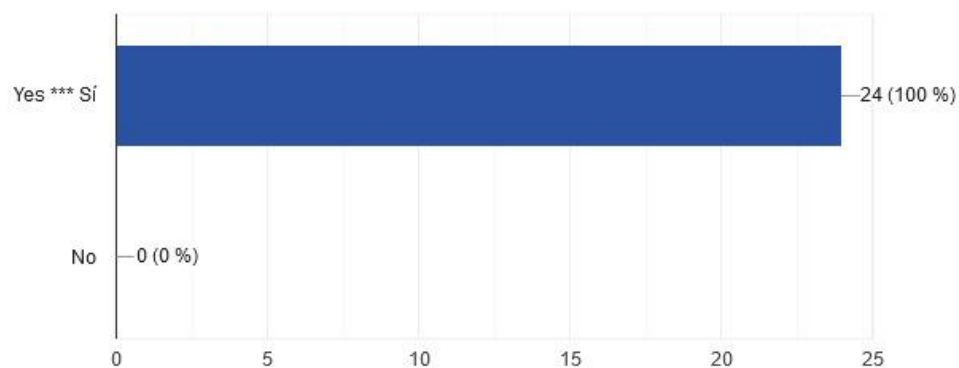
La première conclusion de cette réunion a été le sentiment d'appartenance à un réseau de gestionnaires d'aires protégées, partageant une vision et des objectifs communs. Les liens tissés entre les membres du réseau (y compris les nouveaux venus qui n'avaient pas participé à la première réunion) ont été très forts et les participants ont estimé que le réseau était utile et les aiderait à mieux gérer leur aire protégée. Ils ont également exprimé leur volonté de poursuivre leur collaboration avec une feuille de route claire à l'horizon 2030.

Cet atelier du gestionnaire de l'aire protégée SPAW nous a permis de réaliser les objectifs suivants :

- 6 actions de renforcement des capacités à mettre en œuvre ont été élaborées
- Élaboration de la feuille de route pour le renforcement des capacités à l'horizon 2030
- Réflexion sur notre écosystème réseau
- Renforcer les liens entre les gestionnaires des aires protégées

Cet atelier a permis de constituer un réseau consolidé et plus crédible avec des actions concrètes à mettre en œuvre qui seront proposées aux bailleurs de fonds potentiels.

Une enquête post-événement a révélé un niveau de satisfaction très élevé de 80 % (et un niveau élevé pour 20 % des participants). Tous ont une vision claire des objectifs du réseau et des prochaines étapes, et tous estiment que ce réseau d'aires protégées SPAW les aidera à gérer leurs aires protégées.



Allez-vous participer à d'autres activités/efforts collectifs du réseau des gestionnaires d'AP SPAW ?



Atelier des gestionnaires d'aires protégées SPAW – États-Unis – Novembre 2024

(voir « Compte rendu de la réunion 2024 » en annexe V)

3. SOUTIEN AUX AIRES PROTÉGÉES SPAW

3.1 Projets sur site

Les actions suivantes ont été soutenues par le CAR SPAW en 2023-2024, dans le cadre de son programme de petites subventions :

- Élaboration d'un plan d'action contre la maladie de la perte de tissus des coraux durs (SCTLD) dans l'archipel de San Andrés, en Colombie
- Restauration des populations d'*Acropora* spp. dans le parc national de Guanahacabibes pour accroître la résilience au changement climatique, Cuba
- Renforcement des capacités de protection et de surveillance des tortues marines sur le site SPAW du parc national Cayos de San Felipe, à Cuba

3.2 Mise à jour des plans de gestion des aires protégées SPAW

Un autre petit projet a été financé par le CAR-SPAW, visant à examiner et à préparer la mise à jour des plans de gestion des aires protégées SPAW.

Ce projet prévoyait de travailler avec les gestionnaires des aires protégées du réseau SPAW, afin de procéder à une analyse des plans de gestion existants, d'élaborer un modèle et un langage suggérés, de déterminer le statut du plan de gestion et de fournir des recommandations sur la manière dont les plans de gestion au niveau du site peuvent être mis à jour et améliorés.

Les neuf aires protégées suivantes ont souhaité faire partie de cette étude :

- Parc national de Hol Chan, Belize
- Parc national de Haïti, République dominicaine
- Parc national La Caleta, République dominicaine
- Parc marin de Tobago Cay, Saint-Vincent-et-les Grenadines
- Sanctuaire Ciénega Grande de Santa Marta, Colombie
- Parc Naturel Régional « los Humedales entre los ríos León y Suriqui », Colombie
- Aire marine protégée régionale de Seaflower, Colombie
- Parc national marin de Bonaire, Royaume des Pays-Bas
- Parc marin national de Saint-Eustache, Royaume des Pays-Bas

La méthodologie du projet a combiné une étude documentaire et des consultations des parties prenantes :

L'analyse a mis en évidence une variabilité significative dans l'état et la qualité des plans de gestion :

- 24 % des aires protégées du SPAW disposaient de plans de gestion actualisés.
- 40 % avaient des plans obsolètes datant de plus de cinq ans.
- Les éléments les plus marquants comprenaient l'identification de la valeur de la biodiversité, la portée thématique et l'analyse des menaces.
- Les principales faiblesses comprenaient l'allocation des ressources, la planification du temps et la définition d'objectifs réalisables.

Les dirigeants ont souligné la nécessité de :

- Soutien financier : financement adéquat pour maintenir et mettre en œuvre les plans.
- Expertise et formation : assistance à la traduction des plans en stratégies réalisables.
- Engagement des parties prenantes : renforcer la prise de décision collaborative.

Les résultats ont mis en évidence un écart critique entre la disponibilité des plans de gestion et leur application pratique. Même les plans de gestion les mieux conçus se heurtent à des obstacles à leur mise en œuvre, tels qu'un financement limité, des capacités techniques insuffisantes et des difficultés

d'harmonisation des parties prenantes. La résolution de ces problèmes nécessite une approche globale s'appuyant sur :

- Renforcement des capacités : développer des modules de formation pour les gestionnaires
- Normalisation des modèles : établir un cadre de gestion universel adapté aux aires protégées
- Projets pilotes : tester et affiner les méthodologies pour mettre à jour le plan de gestion dans quelques aires protégées avant une adoption plus large.

4. LIAISON AVEC D'AUTRES RÉSEAUX D'AIRES PROTÉGÉES

4.1 À l'échelle des Caraïbes

Au cours des deux dernières décennies, grâce au soutien des gouvernements régionaux et à la coopération internationale, des réseaux d'aires marines protégées ont vu le jour en Amérique du Nord et dans la région des Caraïbes. Leur objectif principal est d'améliorer la performance de chaque AMP en abordant les questions communes de conservation et de gestion, notamment le renforcement des capacités, le partage des données de surveillance et la collaboration en matière de recherche. Les réseaux d'AMP relient les gestionnaires d'AMP et les organisations membres de toute la région, offrant ainsi une plateforme de collaboration et une visibilité accrue à leurs activités.

Actuellement, 7 réseaux principaux sont particulièrement actifs dans les Caraïbes, à l'échelle régionale ou sous-régionale :

- Redparques
- RedGolfo
- l'Alliance néerlandaise Caribéenne pour la nature (DCNA)
- le réseau MPA Connect
- le Réseau nord-américain des aires marines protégées (NAMPAM)
- le réseau du fonds fiduciaire MarFund
- le réseau des gestionnaires d'aires protégées SPAW

En 2020, une première réflexion sur la collaboration entre ces réseaux caribéens a été menée par le Programme Environnement des Caraïbes et conclut que *« les six réseaux qui fonctionnent actuellement de manière séparée, ont tout à gagner d'une collaboration plus étroite entre eux »*.

Afin de ne pas dupliquer les efforts, le CAR SPAW a contacté les 6 autres réseaux des Caraïbes lors de la construction du réseau de gestionnaires d'aires protégées SPAW, en menant des entretiens bilatéraux.

Une première rencontre en présentiel a ensuite été organisée en marge du 76ème GCFI afin de :

- partager une connaissance sur « qui fait quoi et où ? » dans la région
- clarifier la nécessité d'un mécanisme de coordination du réseau des gestionnaires d'aires protégées et les avantages que ces réseaux apportent aux efforts de conservation marine dans la région des Caraïbes
- identifier un partenaire clé pour soutenir et participer à la création du « Consortium des réseaux d'aires marines protégées »

Les réseaux reconnaissent que :

- Il est nécessaire de coordonner les réseaux d'aires protégées des Caraïbes.

- Les réseaux sont disposés à établir des connexions avec d'autres réseaux et disposent d'un moyen simple de faciliter les échanges et les informations.
- Il serait trop long et coûteux de créer un « réseau de réseaux » formel doté d'une structure solide.

Le programme pour la Caraïbe du PNUE a décidé de prendre la tête de la coordination de ces réseaux caribéens de gestionnaires d'aires protégées. En 2024, il a organisé une série de réunions en ligne, qui ont abouti à une réunion en personne organisée en marge du 77ème GCFI , en novembre.

4.2 À l'échelle mondiale

À l'échelle mondiale, le CAR SPAW ainsi que d'autres réseaux et partenaires des Caraïbes font partie de l'Alliance mondiale pour la protection marine qui mène un effort mondial pour unifier une vision et des objectifs communs à travers les réseaux d'AMP, pour aider à influencer l'agenda politique mondial et renforcer la capacité technique et financière régionale des AMP.

5. COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

5.1 Film d'animation pour présenter le réseau de gestionnaires d'aires protégées SPAW

Un film d'animation dédié a été réalisé et diffusé en ligne en septembre 2024, il est disponible ici :

- Sous-titres anglais <https://www.youtube.com/watch?v=rLBKh9xB17s>
- Sous-titres espagnols <https://www.youtube.com/watch?v=2hG5wM5F-iI>



Captures d'écran du film d'animation « Le réseau de gestionnaires d'aires protégées SPAW »

5.2 Participer à des événements ou forums internationaux

L'équipe du CAR SPAW a participé à plusieurs réunions afin de présenter les activités et les progrès réalisés par le réseau de gestionnaires d'aires protégées SPAW au niveau régional.

Réunion	Date	Lieu	Participation du CAR SPAW
IMPAC5	Février 2023	Vancouver	2 présentations non formelles
Semaine de l'océan	Mars 2023	Monaco	1 présentation à distance
Atelier CBF	Juin 2023	Barbade	1 présentation
Webinaire sur la boîte à outils des mammifères marins	Septembre 2023	En ligne	1 présentation
Échange de jumelage de réseaux d'AMP	Septembre 2023	Tarragone	2 jours de participation active
Conférence mondiale sur la gouvernance des océans	Septembre 2023	Tarragone	1 présentation
Atelier annuel du jumelage de réseaux	octobre 2023	Puerto Madlyn	1 présentation à distance
76e Conférence du GCFI	Novembre 2023	Nassau	Session organisée par le CAR SPAW 1 présentation + 1 panel
Réunion des réseaux d'AP des Caraïbes	Novembre 2023	Nassau	Organisée par le CAR SPAW
Réunion des réseaux d'AP des Caraïbes #1	Mars 2024	En ligne	Présentation des progrès du réseau SPAW et première discussion sur la collaboration entre les réseaux
Réunion des réseaux d'AP des Caraïbes #2	Juin 2024	En ligne	Présentation des progrès du réseau SPAW et participation à l'élaboration d'une feuille de route pour le réseau des AMP des Caraïbes
16e réunion de la Conférence des Parties à la CDB	Octobre 2024	Cali, Colombie	Co-organisateur de l'événement parallèle « Les réseaux de gestionnaires d'AMP des Caraïbes ouvrent la voie »
77e Conférence du GCFI	Novembre 2024	Guadeloupe, France	1 présentation
Réunion du réseau des	Novembre	Homestead,	Organisé par SPAW RAC

gestionnaires SPAW	2024	États-Unis	
--------------------	------	------------	--

LISTE DES ANNEXES

- Annexe I : Lignes directrices pour une gestion efficace du réseau de gestionnaires d'aires protégées SPAW
- Annexe II : Synthèse des entretiens bilatéraux
- Annexe III : Rapport de synthèse de la première réunion du réseau des gestionnaires d'aires protégées SPAW
- Annexe IV : Rapport de synthèse du premier atelier 2023 du réseau des gestionnaires d'aires protégées SPAW
- Annexe V : Rapport de l'atelier 2024 du réseau des gestionnaires d'aires protégées SPAW